

Annales de la Société entomologique de France

Société entomologique de France. Auteur du texte. Annales de la Société entomologique de France. 1858.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

du 11 mars 1857, Bulletin, p. xxx des *Cimbex amerinæ* à l'état parfait, et que j'ai fait connaître aussi la singulière contexture du cocon tissé par la larve de cet Hyménoptère pour subir ses métamorphoses. Lorsque j'ai fait cette communication, il me restait encore quelques cocons à éclore, et, en examinant l'année dernière la boîte qui les contenait, j'ai trouvé un assez grand nombre d'Ichneumonides, ♂ et ♀, parasites de cette *Cimbex*, qui volaient çà et là.

Si on examine le cadavre ou plutôt l'enveloppe d'une larve de cette espèce que je fais passer sous les yeux de la Société, on remarquera que cette larve n'a pas pu se métamorphoser en nymphe, et que c'est sous le premier état ou celui de larve que les parasites de cette *Cimbex* ont subi leurs diverses transformations. En effet, le corps de cette larve est rempli de petits cocons blancs, et on remarque que son épiderme est percé çà et là de petits trous arrondis indiquant la sortie des parasites qui ont vécu aux dépens de cette larve.

Ayant communiqué ces Hyménoptères à notre honorable collègue M. le docteur Sichel, j'ai appris de cet entomophile que ces Ichneumonides appartenaient au genre *Mesochorus* et étaient le *Mesochorus testaceus* de Gravenhorst, tome II, p. 973. Je ne sache pas que ce parasitisme ait été signalé par les auteurs, et je crois être le premier à faire connaître ce fait qui me semble ne pas manquer d'intérêt. En effet, on ignorait jusqu'à présent que le *Mesochorus testaceus* fût parasite de la *Cimbex amerinæ*. Je dois dire aussi que cet Hyménoptère, térébrant ou porte-scie, nourrit encore un autre parasite qui appartient au genre *Campoplex*, et dont M. Sichel n'a pu déterminer l'espèce. A ce sujet, je ferai observer que je n'ai obtenu qu'un seul individu de ce genre et que cet individu unique appartient au sexe femelle.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société un Lépidoptère excessivement rare, provenant des Alpes de la Suisse, la *Chelonia flavia*.

— M. Bruand d'Uzelle adresse quelques remarques relatives à divers Lépidoptères.

1° *Hermaphrodisme* observé sur un *Smerinthus populi*. Un amateur de Besançon a trouvé cette année, le 1^{er} juin, un *Sim. populi* ayant la taille et le corps d'une femelle, mais portant à gauche une antenne de mâle, tandis que celle de droite était bien semblable à celle d'une femelle. L'aile gauche ou plutôt les ailes de gauche étaient aussi plus colorées que les ailes droites. Ce fait est sans doute peu intéressant; mais comme j'ignore si l'hermaphrodisme a été déjà constaté sur un *Smerinthus*, je livre l'observation pour ce qu'elle vaut.

2° *Éclosion de NEBII en Alsace*. En 1856, un jeune horloger de Besançon a recueilli plusieurs chenilles de *Sphinx Nerii*, sur une terrasse, hors de ville; une dizaine de ces chenilles se sont chrysalidées. Notre jeune amateur a placé alors ces chrysalides sous un poêle, pour les maintenir au chaud, se figurant qu'il devait remplacer pour elles la chaleur du midi, puis il a fait ensuite tellement de feu, qu'il les a cuites pour ainsi dire, ou du moins desséchées complètement.

En 1857, un de mes amis qui habite Mulhouse apprit, au commencement de septembre, qu'on avait trouvé plusieurs chenilles de *Nerii* aux environs de cette ville. Il y alla et parvint à en capturer une quarantaine. Pressé par divers ouvrages, il ne put y retourner; mais il enseigna la localité à un jeune homme qui en retrouva encore une vingtaine. Ces chenilles ont réussi parfaitement et lui ont produit vingt-cinq éclosions. Du 3 octobre au 8 novembre, le jeune homme qui avait profité de l'aubaine, a obtenu de son côté une quinzaine d'éclosions, et il a envoyé à M. Evans, marchand naturaliste, une quinzaine d'individus. Cette apparition de 1857 en Alsace est-elle la suite de l'apparition de 1856 à Besançon? Je ne chercherai pas à approfondir cette supposition, qu'il serait bien difficile de vérifier. Mais j'indique le fait pour qu'il serve à l'histoire du *Nerii*, et qu'il vienne augmenter les nombreuses observations dont ce magnifique Lépidoptère a été l'objet.

Après avoir entendu la lecture de cette note, M. le docteur Boisduval fait remarquer que Cramer a figuré, il y a déjà longtemps, un cas d'hermaphrodisme du *Smerinthus populi*, et que lui-même en possède deux exemplaires dans

sa collection. Dans un mâle, l'hermaphrodisme, ce qui est rare, est du côté gauche, et dans l'autre l'hermaphrodisme est à droite, ce qui a lieu le plus ordinairement. — Le même membre ajoute que l'on a déjà parlé bien des fois des apparitions en France du *Sphinx nerii*, et qu'il ne lui semble pas étonnant qu'on ait constaté de ces apparitions en Alsace et aux environs de Besançon.

Lectures. M. le docteur Laboulbène fait connaître une note de M. Léon Dufour intitulée : Remarques sur le *Drassus segestriiformis*.

— M. le docteur V. Signoret donne lecture d'une notice sur un genre nouveau d'Hémiptères de la tribu des Longicornes, groupe des Emésides, auquel il applique le nom de *Stenolemus* et qui provient du Mexique.

— M. le docteur Ch. Coquerel, momentanément à Paris, fait passer sous les yeux de la Société une figure représentant un Diptère qu'il nomme *Lucilia hominivorax*, et qui a été trouvé à Cayenne dans les sinus frontaux d'un homme. Notre collègue entre dans de nombreux détails à ce sujet (voir page 171).

Membres reçus. La Société admet, à la majorité des suffrages, au nombre de ses membres :

MM. Dor (Henri), docteur en médecine, à Vevay (Suisse), (*Coléoptères d'Europe*); présenté par M. Javet. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Gautard;

Jourdeuille (Camille), juge suppléant, à Troyes (Aube), rue Jaillant-des-Chainets, 4 (*Lépidoptères d'Europe*); présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et Martin.